

Lozère Tourisme et la Chambre d'agriculture s'unissent en faveur de l'agritourisme

Afin de favoriser l'émergence de projets agricoles liés à l'hébergement touristique, et pour accompagner le plus efficacement les agriculteurs dans la mise en place de leurs offres en agritourisme, Lozère Tourisme et la Chambre d'agriculture unissent leurs compétences. Une convention est désormais signée entre les deux structures, venant officialiser la mise en place d'un partenariat opérationnel.

Dans un département rural tel que la Lozère, l'agritourisme constitue un enjeu majeur pour le territoire. Véritable levier économique pour les agriculteurs, cette nouvelle forme de tourisme regroupe l'ensemble des activités touristiques pratiquées « au grand air » sur des exploitations agricoles.

La réussite et la qualité de l'accueil touristique sont étroitement liées à l'activité agricole pour la gestion des territoires et des paysages, pour les produits agroalimentaires de Lozère et pour l'accueil à la ferme. Grâce à l'agritourisme, l'offre d'hébergements se veut plus large et les diverses activités proposées sont souvent très appréciées des familles avec enfants.

Lozère Tourisme et la Chambre d'agriculture proposent désormais un conseil stratégique commun pour le développement de l'offre d'hébergement au bénéfice du porteur de projet agricole. La Chambre d'agriculture propose également des formations qualifiantes, s'appuyant sur les compétences d'études et de conseils du Comité Départemental du Tourisme.

Deux formations à destination des agricultrices et agriculteurs sont déjà programmées pour le mois d'avril 2017. Elles portent sur la création d'un hébergement agro-touristique pour ceux qui sont en projet d'investissement et sur l'évolution de l'hébergement existant vers un écolabel pour mieux le valoriser. Le détail des formations et les bulletins d'inscriptions sont accessibles sur le site de la Chambre d'agriculture Lozère.



Pour toute information complémentaire, contactez les relais départementaux Gîtes de France et Clévacances (14 bvd Henri Bourrillon 48000 MENDE) au 04 66 65 60 25 et la Chambre d'agriculture Lozère (25 avenue Foch 48000 MENDE) au 04 66 65 62 00.

Contacts presse :

Céline VICONGNE
Tél : 04 66 65 60 11

c.vicongne@lozere-tourisme.com

Elsa GUÉRIN
Tél : 04 66 65 60 14

e.guerin@lozere-tourisme.com

Christophe ROUX
Tél : 04 66 65 62 00

christophe.roux@lozere.chambagri.fr